

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-six, le deux avril,

Le Conseil Municipal de la commune de St Maurice l'Exil, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la Présidence de M. Philippe GENTY, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : vingt sept mars deux mil vingt-six

PRESENTS : MM. GENTY/CORRADINI/ABMESELELEME/CHERVEL/CHOUCHANE/FABBRI/BILLET/RULLIERE/STARZYNSKI/ROYE/ROUCAUTE/ULL/BERGER/GROUTSCH/VIALLET/ PICARD/BAGLI/HAMMADI/FERNANDEZ/VINGERDER/JOYET/BASARA/RUARD/CHAOUCH/HADIMLI/HAMADACHE/MATOUGUI/TASOURIT

POUVOIRS : MENDY A CHERVEL

N° 26/04/13

Objet : Participation financière des familles à une classe verte

L'adjoïnte en charge de la jeunesse et de la petite enfance, Aïda CHOUCHANE, propose de fixer à 6.50 € par jour et par enfant le montant de la participation des familles à la classe verte à laquelle vont participer les élèves de grande section de l'école maternelle de Port Vieux et de CP de l'élémentaire de Port vieux en mai 2026.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide de fixer à 6.50 € par jour et par enfant le montant de la participation des familles à la classe verte à laquelle vont participer les élèves des écoles de Port Vieux au centre Charles Marchisio.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessous.

SAINT MAURICE L'EXIL, le 2 avril 2026

Le Maire,
Philippe GENTY



Pour : 29
Contre : 0
Abstention : 0

Exécutoire compte-tenu de la réception
En Sous-Préfecture le 03/04/2024
Et de la notification ou publication du 03/04/2026